



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 3 juin 2016 — N° 181

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 42.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Vaudreuil-Dorion, lauréate du Prix international CGLU – ville de Mexico – Culture 21.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle de fermières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme La Marée des mots à l'occasion de son 20^e anniversaire.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Centre de femmes L'Essentielle.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie-Claire Bourassa, fondatrice de l'organisme Albatros Gatineau-La Lièvre.

3 juin 2016

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, région de Lanaudière.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Société du patrimoine, des arts et de la culture de Saint-Just-de-Bretenières, lauréate du prix Léonidas-Bélanger.

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'environnement.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin d'inviter la population à participer au Festival nautique de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Laurence Jalbert, auteure-compositrice-interprète.

À 9 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

3 juin 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 99 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 99.

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 2 juin 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2286-20160603)

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 19, 24, 25, 26 et 27 novembre, les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2015, le 27 janvier, les 9, 11, 16, 17, 18 et 23 février, les 8 et 24 mars, les 12 et 28 avril, les 10, 11, 18, 19 et 31 mai ainsi que les 1^{er} et 2 juin 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 2287-20160603)

3 juin 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 1^{er} juin 2016, adressée à M. Denis Marsolais, sous-ministre au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, par M. Robert Lafrenière, commissaire à la lutte contre la corruption, concernant l'autorisation à rendre publics le tableau intitulé *Suivi de l'application des initiatives d'amélioration – Éthique et conformité* et le courriel du 23 novembre 2015.

(Dépôt n° 2288-20160603)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, Mme Hivon (Joliette), M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Yannick Nézet-Séguin pour sa nomination à titre de directeur musical du Metropolitan Opera de New York;

QU'elle salue cette reconnaissance du talent exceptionnel de M. Yannick Nézet-Séguin, qui contribue magnifiquement au rayonnement du Québec et de sa culture sur la scène internationale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

3 juin 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Vallée, ministre de la Justice, Mme Hivon (Joliette), Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 11^e édition de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, qui se déroule du 29 mai au 4 juin;

QU'elle réitère l'importance de bien soutenir les victimes et salue la contribution exceptionnelle des nombreux citoyens et organismes qui contribuent à mieux faire connaître les ressources d'aide et de soutien à la disposition des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, conjointement avec M. Ouellet (René-Lévesque), M. Laframboise (Blainville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'édition 2016 du Mérite municipal, dont les prix sont décernés depuis 1990 à l'occasion de la Semaine de la municipalité;

QU'elle rende hommage aux individus, aux municipalités ainsi qu'aux organismes ayant œuvré de façon exemplaire au service de leur communauté.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

La liste des lauréats du Mérite municipal 2016.

(Dépôt n° 2289-20160603)

3 juin 2016

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les travailleurs et travailleuses de l'industrie du taxi contribuent quotidiennement à la santé économique du Québec;

QU'elle affirme que ces travailleurs et travailleuses ont le droit de vivre et de travailler sans crainte d'une concurrence déloyale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques à compter du mercredi 17 août 2016 sur le cahier de consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019 déposé à l'Assemblée nationale le 2 juin 2016 par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçues au Service des commissions au plus tard le mercredi 3 août 2016;

QUE la Commission tienne de façon complémentaire une consultation en ligne sur le questionnaire déposé par la ministre et que cette consultation en ligne prenne fin le mercredi 3 août 2016;

3 juin 2016

QUE la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, elle convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 103, Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres.

3 juin 2016

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'entendre à huis clos le commissaire à la lutte contre la corruption dans le cadre du mandat de la Commission de l'administration publique portant sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, et en suivi du chapitre 5 du rapport du Vérificateur général du Québec de l'automne 2015, intitulé *Réseau routier : inspection et planification de l'entretien des structures*; puis en séance de travail afin de discuter de la suite des travaux de la Commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 2 juin 2016, sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

3 juin 2016

À 12 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 juin 2016, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON